

Bientôt réédité

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

« **Les Granges : de
simples exploita-
tions agricoles** »

Ce livre, doté d'un plan de la montagne du Limon et du plan des ruines de la Maison de Graule, est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth qui compte, à ce jour, plus de 2 200 titres. « Au XII^e siècle, les abbayes cisterciennes fondèrent des fermes qui prirent le nom de Granges ou de Celliers, selon que la propriété était agricole ou vinicole, écrit l'auteur au début de son ouvrage, et elles créèrent, pour y travailler, des religieux d'un type particulier, chargés uniquement des travaux manuels, qui prirent le nom de « convers ». Mais à l'époque

LA MAISON DE GRAULE

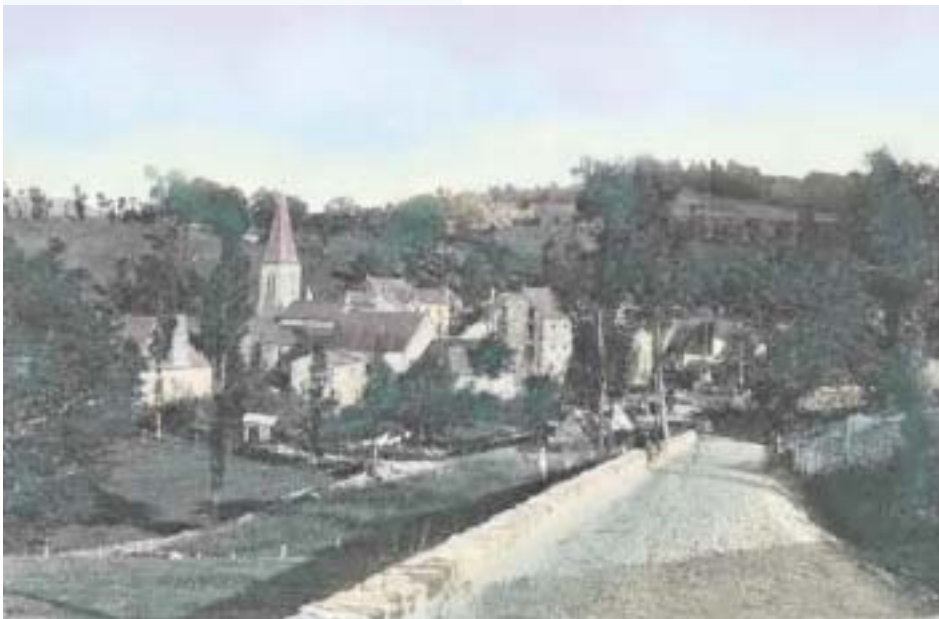
Une ferme de Cîteaux en Auvergne

La fondation de la Maison de Graule eut lieu vers 1147

par **Adolphe de
CHALVET de
ROCHEMONTEIX**

La fondation de la Maison de Graule, par Étienne I^{er}, abbé du monastère d'Obazine, résultait de la donation à cette communauté de terres importantes, situées sur le plateau du Limon, par Léon II de Dienne, juste avant son départ pour la croisade, c'est-à-dire vers 1147. Cette Grange, édiflée au lieu-dit de Graule et dirigée par un

convers, était une exploitation agricole qui dépendait de Cîteaux et qui, à l'instar de nombreuses fermes de ce type dans notre pays, apparaissait comme un élément essentiel de la réforme de l'ordre de saint Benoît, initiée par Robert, l'abbé de Molesmes à la fin du XI^e siècle ; elle fut à l'origine de nombreuses vocations chez des hommes de haut lignage comme chez des déshérités, avides de rigueur et de discipline. Ce fut sur la montagne du Limon que les envoyés d'Étienne édifièrent les bâtiments de la Maison de Graule, « dont les ruines, seules, attirent aujourd'hui les regards des archéologues ». Et c'est l'histoire de cette ferme de Cîteaux qui est retracée dans l'ouvrage présenté ici.



de la fondation de Graule, les constructions élevées par les fils de saint Bernard, n'étaient pas, comme celles de Cluny, un livre ouvert à la foule, et l'institution des priurés, qui fut admise dans les siècles suivants, n'existait pas encore. Les statuts de l'ordre étaient observés dans toute leur rigueur et les Granges, simples exploitations agricoles, soumises à des règles fixes et sévères, ne pouvaient être considérées comme des monastères. D'où leur simplicité voulue et l'absence de tout effet plastique proscrit par saint Bernard. »

Les événements essentiels de l'histoire de la Grange de Graule

La monographie d'Adolphe de Chalvet de Rochemonteix est divisée en 11 chapitres. Le premier est consacré à Étienne, abbé d'Obazine et fondateur de la Grange de Graule, ainsi qu'à Léon de Dienne. Dans le second chapitre, l'auteur décrit l'emplacement et les limites de la propriété. Le troisième chapitre concerne les règles qui président à la construction des Granges et le quatrième leur administration générale. Le cinquième chapitre est une évocation du frère hospitalier, du maître de la Grange et de Ventailac et de son hospice. Le sixième chapitre a trait aux frères convers : postulance et noviciat, prise d'habit et obligation du silence. Le septième nous fait pénétrer réellement dans les Granges et connaître leurs règles de vie, les offices religieux et le régime alimentaire. Le huitième chapitre est le recensement de toutes les professions concernées : bouviers, pâtres, bergers, maçons, pionniers, avec des détails sur le défrichement, le drainage, les méthodes de culture... Quant aux neuvième, dixième et onzième chapitres, ils relatent les événements essentiels de l'histoire de la Grange de Graule.

**UNE COLLECTION
UNIQUE EN FRANCE
DE 2212 TITRES**

**18 TITRES SUR
LE CANTAL**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

LA MAISON DE GRAULE

Rien de plus stimulant, surtout pour un inspecteur de la Société française d'archéologie, comme Adolphe de Chalmet de Rochemonteix, que d'effectuer des recherches sur les plateaux d'Auvergne, pour retrouver la trace d'édifices disparus et pour leur redonner vie, grâce au décryptage de documents anciens et à des vérifications sur le terrain. D'autant que ce travail considérable devait lui permettre d'écrire cet ouvrage consacré à la Maison de Graule, une ferme de Cîteaux, construite, au XII^e siècle, au cœur de la montagne du Limon, et de faire renaître une grande époque : celle d'une recrudescence de la foi chrétienne marquée par l'action décisive de saint Robert, l'abbé de Molesmes et de saint Bernard, le premier abbé de Clairvaux. Certes, la destinée de la Maison de Graule fut brève – elle couvrit un peu plus de deux siècles – mais elle apparaît aujourd'hui encore comme une période essentielle dans l'histoire du plateau du Limon, tant pour le regain de ferveur religieuse qu'elle apporta dans ces lieux que pour l'exploitation des terres. C'est en effet vers 1147 qu'Étienne I^{er}, abbé d'Obazine, fonde la Grange de Graule, dont les traces sont encore visibles à l'heure actuelle pour les randonneurs du plateau du Limon qui vont de Cheylade jusqu'à Dienne. Toutes les informations nous sont données ici, concernant l'acte de donation du territoire de Graule par Léon II de Dienne à Étienne, son emplacement et ses limites exactes, l'organisation de la ferme, dite « Grange », avec son règlement et son administration, l'aspect du Limon au XII^e siècle, la vie de la Grange et les professions qui s'y exerçaient (bouviers, pâtres, maçons...), ainsi que le défrichement et les méthodes de culture. Mais l'auteur relate aussi les difficultés de l'installation, la mainmise royale, l'incursion des Anglais dans la vallée de Cheylade au XIV^e siècle, leur occupation du Suc du Vernet et leur échec devant Apchon, évoquant pour finir les Tuchins et leurs crimes, la dispersion des religieux et des convers et enfin la destruction de la Grange... Le tout complété par d'importantes *Pièces justificatives*.

Réédition du livre intitulé *La Maison de Graule*, paru en 1888.

Réf. : 582-2212. Format : 14 x 20. 314 pages. Prix : 38 € Parution : octobre 2004.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou dès parution
XX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
<http://www.histo.com>



Bulletin
de
souscription

à retourner à :

Le Livre d'histoire

17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution oct.2004
Réf. 582-2212

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le :
| | | |

Téléphone (obligatoire) :
| | | | | |

Signature :
| | | | | | | |

Je commande ex. de « LA MAISON DE GRAULE » :
au prix de **38 €** l'unité.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2005
– 2 211 titres disponibles – 30 000 villages traités (15 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.

Histoire locale. Feuille quotidienne gratuite d'information culturelle et publicitaire. Directeur de la publication : M.-G. Micberth. Rédaction : Annick Morel, François Richard. Reproduction strictement interdite. Dépôt légal à la date de parution. Imprimé en France.